

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	18/06/2025
Date d'affichage	26/06/2025
Nombre de conseillers :	
En exercice.....	23
Présents.....	13
Votants.....	18
Réf : 2025-035	
Objet :	Ouverture de poste Adjoint du Patrimoine
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/06/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/06/2025	
Le Maire, A. MOMON	

Le vingt-six juin deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Josiane PACHOLKI, Eric SAINT SEBASTIEN, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Sébastien DERREUMAUX, Valérie BOCQUEL, Gerty EMBOULÉ, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN et Pascale PALARD formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Erix SAINT SEBASTIEN
Hermann TYNDAL pouvoir Brigitte GOUYON
Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI

Absent(s) :

Sébastien PELLERIN, Alain GUYONNET, Nicolas POUZET, Nassima VIGUIER et Adeline FAIDER-LOGET

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI



Réf : 2025-035- Ouverture de poste Adjoint du Patrimoine

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le tableau des effectifs de la collectivité,

Entendu Monsieur le Maire,

- INFORMER qu'un départ à la retraite est prévu au 1er octobre 2025 sur un poste actuellement occupé dans la filière culturelle,
- PREVOIR la nécessité d'assurer la continuité du service public, notamment en matière de gestion et de valorisation du patrimoine communal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'ouvrir un poste d'Adjoint du Patrimoine Principal de 1^{ère} classe à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2025, afin de permettre le recrutement d'un agent sur ce grade.
- Cette ouverture de poste vise à anticiper le remplacement du futur retraité et à garantir une transition optimale des missions dans le domaine du patrimoine.
- Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 30/06/2025

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

